

Cheval

(origines) (voir B36 Barbe, E.B. IX, p. 1348-1360)

G. Camps et S. Chaker



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2117>
DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.2117](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2117)
ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 1993
Pagination : 1907-1911
ISBN : 2-85744-581-4
ISSN : 1015-7344

Référence électronique

G. Camps et S. Chaker, « Cheval », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 12 | 1993, document C51, mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2117> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2117>

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Cheval

(origines) (voir B36 Barbe, E.B. IX, p. 1348-1360)

G. Camps et S. Chaker

- 1 De l'avis de nombreux spécialistes la systématique des Équidés est l'une des moins sûrement établie parmi les mammifères terrestres. Dans un ouvrage récent V. Eisenmann a rappelé les différentes classifications proposées par des auteurs contemporains (Bourdelle, Gromova, Quinn) et a tenté à son tour d'établir une systématique faisant appel aux analyses multidimensionnelles et en réalisant une classification hiérarchique fondée sur 5 et 6 facteurs ostéologiques crâniens et des dents. Elle arrive ainsi à distinguer dans le seul genre *Equus* six groupes morphologiques : les Caballins, les Hémiones, les Asiniens, les Zèbres, les Couaggas. Si nous ajoutons aux hésitations des zoologues, les attributions à telles formes de nom vernaculaire insuffisamment précis, tel celui de « daw » donné par les uns (à tort semble-t-il au zèbre de Burchell qui est un couagga, par les autres au zèbre de montagne), on comprendra les difficultés rencontrées par les préhistoriens lorsqu'ils tentent d'identifier les Equidés représentés dans l'art rupestre africain. Or cette tentative ne répond pas au seul souci de reconnaître une espèce dans ce vaste bestiaire étalé sur les falaises de l'Atlas saharien et les parois des abris du Tassili n'Ajjer. Cette reconnaissance a bien d'autres implications dont la plus intéressante est relative à la présence ou non d'un vrai cheval (*E. Caballus*) au cours du Néolithique nord-africain, cheval qui serait donc antérieur au cheval domestique dont l'introduction est traditionnellement fixée au milieu du II^e millénaire av. J.-C.
- 2 L'absence du cheval (*E. Caballus*) durant la plus grande partie de l'Holocène demeure un fait bien établi de la préhistoire nord-africaine. Le seul caballin fossile qui ait été reconnu est l'*Equus algericus* du gisement atérien des Allobroges ; on n'en trouve plus trace à la fin du Pléistocène sauf, peut-être une extrémité disale du métacarpien du gisement de Columnata, mais le niveau ayant livrée cette pièce n'est pas déterminé ; il est difficile, pour le moment de retenir ce témoin. Les équidés ne font pas défaut cependant, dès le Villafranchien, mais les restes trouvés dans les gisements préhistoriques sont le plus souvent attribués à une espèce fossile *Equus mauritanicus* qui est un zèbre assez proche du couagga, (*Hippotigris Burcehlli*). On a retrouvé ses

ossements dans tous les étages du Pléistocène et de l'Holocène selon les auteurs ; il vivait encore au Néolithique. Mais V. Eisenmann estime qu'*Equus mauritanicus* sensu stricto disparaît à la fin du Pléistocène moyen et que l'animal appelé par les préhistoriens *Equus mauritanicus* serait le plus souvent un asinien. Comme le couagga, *Equus mauritanicus* devait avoir une robe faiblement zébrée. Cette disposition réduite des zébrures explique peut-être le fait bizarre que l'*Equus mauritanicus*, signalé régulièrement dans les gisements néolithiques n'est jamais reconnu dans les œuvres de l'art rupestre ; on y signale que des « ânes » dont certains, parmi les plus réalistes ont des oreilles étrangement courtes. Il est vraisemblable que l'*Equus mauritanicus*, avait comme les zèbres des oreilles courtes (le rapport entre la longueur de l'oreille et la longueur de la tête est de 3 dans la nature et sur les gravures représentant des « ânes à oreilles courtes » qui serait l'*Equus mauritanicus* ou plutôt l'asinien qui fut nommé abusivement ainsi par les Préhistoriens. Lorsque les artistes néolithiques ont voulu représenter de vrais ânes*, ils n'ont pas manqué de respecter la longueur des oreilles selon le rapport LT/LO qui est de 1,5.

- 3 Aucune des gravures anciennes, celles qui sont d'âge néolithique, ne représente, d'une façon assurée, un vrai cheval. Certains auteurs, H. Lhote en particulier, ont cru reconnaître des chevaux dans des peintures ou des gravures d'âge néolithique, mais dans chaque cas il s'agissait soit d'une erreur de lecture (l'équidé n'était pas un vrai cheval) ou de chronologie (la représentation était d'âge plus récent). Il ne faut pas croire, en effet, que les gravures de l'âge du cheval soient nécessairement de qualité médiocre, ce qui ferait attribuer systématiquement à une époque antérieure celles qui paraissent meilleures. Certains chevaux gravés (Oued Outoul au nord de Tamanrasset, dalle de l'Assekrem, Safiet bou Rhenan, région de Djelfa) sont rendus avec bonheur et fidélité. Les plus belles œuvres d'époque récente sont les dalles peintes ou gravées déposées en ex-voto dans les « chapelles » des tumulus de Djorf Torba* datables du ^ve siècle de notre ère. Or ces chevaux n'ont pas les caractéristiques du cheval barbe. Leur croupe rebondie, les pattes nerveuses et la tête fine les rapprochent beaucoup de l'arabe.
- 4 Les plus anciennes représentations de chevaux sont incontestablement les figurations de chars* dits souvent à tort « au galop volant » du Sahara central. Ce cheval n'étant pas indigène, il faut bien admettre qu'il a été introduit par l'homme à l'état domestique. Deux questions se profilent derrière cette affirmation : quand eut lieu cette introduction et d'où venait le cheval ?
- 5 Il n'est pas impossible qu'une arrivée de chevaux européens ait pu se faire à travers le Détroit de Gibraltar. Les relations entre la Péninsule ibérique et le Maroc à l'âge du Bronze sont suffisamment importantes pour que l'on puisse retenir une possible origine européenne d'une partie du stock caballin de l'Afrique du Nord.

Chevaux sur une stèle peinte de Djorf Torba (photo Camilleri).



- 6 Mais il est évident que cet éventuel apport européen n'intervient que pour une infime part dans le peuplement de l'Afrique en chevaux. Le cheval barbe tout en présentant des affinités notables avec l'andalou et le camarguais (qui peuvent d'ailleurs tirer leur origine de ce cheval africain) appartient incontestablement au type oriental, comme son cousin méridional, le cheval de Dongola (ou Dongolawi). Les chevaux nord-africains, sahariens et dongolawi ont pour origines lointaines les steppes asiatiques ; ils ne peuvent donc être antérieurs à l'apparition du cheval en Égypte.
- 7 Traditionnellement, on attribue aux Hyksos, l'introduction du cheval en Égypte, mais les témoignages précis font défaut. On retiendra cependant la découverte de deux squelettes de chevaux sous les débris du mur de la forteresse de Buhen en Nubie. Cette forteresse fut construite au Moyen Empire, donc antérieure à l'infiltration des Hyksos dans le Delta ; mais sous le Nouvel Empire, la forteresse ruinée subit des réaménagements et les chevaux peuvent avoir été enterrés à ce moment-là. Une couche de cendres, qui recouvrait les ossements a été datée cependant de 3630 B.P. soit 1680 B.C. en chronologie C14, ce qui correspond à une période comprise entre 2310 et 1735 av. J.-C. Malgré ces précisions, ces restes de chevaux isolés, dans une région aussi méridionale, inspirent d'autant moins confiance que les documents font défaut dans la Haute et la Basse Égypte, à l'exception d'un métapode et de deux molaires trouvés à Tell ed-Daba, dans des niveaux Hyksos.
- 8 A partir du règne d'Ahmosis, premier pharaon de la XVIII^e dynastie, les témoignages de l'existence de chars et de chevaux se multiplient, de telle sorte que même les esprits les plus critiques ne peuvent nier la présence de chars dans l'armée égyptienne et la possession de chevaux par les pharaons à partir de 1580 av. J.-C. Or aucun obstacle ne s'opposait à une propagation rapide du cheval et du char dans la vallée du Nil et plus à l'ouest dans le pays des Tehenu (entre l'oasis de Siouah, le Fayum et la mer) et plus au sud dans celui des Tehenu... De proche en proche, le cheval put gagner les régions plus occidentales, d'abord celle des Rebu (Libyens) et des Mashaouash, plus loin encore le pays peuplé par les ancêtres des Garamantes. Or, contrairement à ce qui est dit parfois, les documents ne font pas défaut qui peuvent étayer cette thèse. Il est vrai que par hypercriticisme, on peut se permettre de dénier toute valeur documentaire aux textes officiels égyptiens qui nous apprennent que lors de la troisième campagne de Ramsès III contre les Libyens et leurs alliés qui avaient envahi le Delta occidental, les armées du Pharaon s'étaient emparées de Mesher, fils de Kaper roi des Mashaouash, et d'un butin

comprenant, entre autres, 183 chevaux et ânes et une centaine de chars. Ces faits sont datés de l'an 11 du règne, soit en 1187 av. J.-C. Or il importe de noter que ces chars ont été pris aux Mashaouash qui, contrairement aux Tehenu, ne sont pas des voisins immédiats de l'Égypte. O. Bates les situe primitivement à l'ouest des Rebu, sur les bords de la grande Syrte, on peut les considérer comme les ancêtres des Maces de l'époque classique. On peut donc affirmer qu'au XIII^e siècle, et certainement depuis au moins deux siècles plus tôt, les Libyens orientaux possédaient des chars et élevaient des chevaux. Ces chars étaient des biges, comme ceux d'Égypte et comme ceux qui furent figurés dans les peintures tassiliennes.

- 9 De Libye et de Cyrénaïque on devine plus qu'on ne peut le démontrer, deux voies de propagation du cheval et du char, qui ne peuvent être dissociés car au II^e millénaire le cheval reste un animal attelé ; il ne sera monté que plusieurs siècles plus tard : donc le cheval ne peut être introduit sans le char et le char sans le cheval. Les deux voies, à partir de la Grande Syrte sont, vers le sud, le Fezzan dont les vallées permettent d'atteindre le Tassili n'Ajjer, et au-delà le Hoggar ; vers l'ouest la Djeffara tripolitaine et le Sud tunisien. La steppe sud-atlasique, voie d'invasion et « ventre-mou » du Maghreb s'ouvrait à ces « Équidiens » conducteurs de char. Mais il n'est point nécessaire de considérer l'expansion du cheval comme un phénomène nécessairement lié à une conquête. L'art saharien nous incite plutôt à croire qu'il n'y eut pas de changement brutal et encore moins de mutation entre la période « bovidienne » pré-caballine et la période « équidienne ». Si ces Équidiens sont incontestablement des Blancs, ceux-ci n'ont pas attendu d'avoir des chevaux et des chars pour pénétrer au Sahara. Une bonne partie, en effet, des peintures « bovidiennes » du IV^e et du III^e millénaire sont l'œuvre de Méditerranéens (style d'Iheren).
- 10 L'introduction du cheval et du char par des Méditerranéens ne semble donc pas avoir entraîné de bouleversements ethnique au Sahara central. La continuité paraît encore mieux assurée dans l'Atlas où les populations méditerranéennes dominent dès le début du Néolithique sinon avant. On sait en effet que dès le Capsien (VII^e millénaire) les Méditerranéens sont maîtres du Maghreb.
- 11 Telle nous paraît l'explication la plus simple de l'introduction du cheval au Maghreb et au Sahara, par diffusion de proche en proche depuis l'Égypte.

Cheval (dénominations berbères) (S. Chaker)

- 12 Les noms berbères du cheval se répartissent en trois formes de base, largement mais inégalement, distribuées dans l'ensemble des dialectes berbères :
 - *ayis/iysan* (plur.) [racine YS] : touareg, Mzab, chleuh, Chenoua, Chaoui, Rif...
 - *agmar*, avec son pendant féminin *tagmart* « jument », plus souvent attesté que le masculin, [racine GMR] : Chleuh, Moyen Atlas, Ghadames, Siwa, Dj. Nefoussa, Ouargla, kabyle...
 - *tiyallit/tyallin* (plur) « jument » [racine ɾLL], plus rare : Dj. Nefoussa, Mzab, Chenoua-Menacer, mais aussi en kabyle (non signalé par A. Basset), dans la langue poétique.
 Les trois termes sont donc connus en des points très éloignés les uns des autres, ce qui est un gage de leur caractère pan-berbère et primitif. On trouvera un relevé précis des attestations dans Basset 1936 (p. 21-22, 24-25, 30).

- 13 La dernière forme (*tiyallin*) est celle qui a la répartition la plus restreinte et elle semble strictement réservée à la désignation de la femelle (jument). La distribution des deux autres, en revanche, se recouvre très largement : il y a donc deux termes fondamentaux concurrents pour dénommer le cheval. On peut sans doute expliquer ce doublet, soit par une distinction de race (?), soit, plus probablement, par une distinction fonctionnelle. Car on constate en effet que :
- le terme *ayis* - le plus répandu, n'admet nulle part la forme de féminin et ne sert jamais de base à la désignation de la jument : *ayis* semble donc être l'« étalon », le « cheval par excellence », la « monture noble »...
 - alors que le couple *agmar/tagmart* n'est, très souvent, attesté que sous la forme du féminin (« jument ») et dans, les parlers du Maroc central, *agmar* désigne même expressément le « cheval de labour » par opposition à *ayis* réservé au « cheval de monte ».
- 14 Quoi qu'il en soit, la multiplicité des appellations berbères du cheval peut être considérée comme l'indice :
- d'une formation relativement récente de ces dénominations (plus récentes en tout cas que celles de la chèvre ou du chien),
 - d'une certaine diversité de la réalité dénommée, diversité physique ou diversité fonctionnelle.
- 15 Enfin, on signalera que le terme le plus largement répandu, à connotation nettement positive, *ayis* (racine YS) pourrait être rapproché du nom indo-européen du cheval* *ekwos*, (avec affaiblissement par spirantisation de la palato-vélaire /k/). On notera d'ailleurs que la morphologie actuelle du mot berbère (état d'annexion à voyelle constante au pluriel, pluriel à suffixe *-an*) indique la présence d'une ancienne troisième consonne radicale, donnée qui pourrait renforcer l'hypothèse d'un lien avec le vocable indo-européen.

BIBLIOGRAPHIE

G. Camps

ARAMBOURG C., « Les gisements de vertébrés villafranchiens de l'Afrique du Nord ». *Bull. de la Soc. géol. de France*, 5^e série, t. XIX, 1949, p. 195-203.

BAGTACHE B., HADJOUIS D., EISENMANN V., « Présence d'un *Equus caballin* (*E. algericus* n. sp.) et d'une autre espèce nouvelle d'*Equus* (*E. melkiensis* n. sp.) dans l'Atérien des Allobroges. Algérie ». *C.R. Acad. se. Paris*, t. 289, sér. II, n° 14, 1984, p. 609-612.

BOURDELLE E., « Ordre des Périssodactyles » in *Traité de Zoologie*, t. XVII, 1955, p. 1002-1088.

BRAUNSTEIN-SILVESTRE F., « Coup d'œil sur le cheval et le char dans l'Égypte du Nouvel Empire » in *Les chars préhistoriques du Sahara*, Aix-en-Provence, 1982, p. 35-44.

CAMPS G., « Le cheval et le char dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne » in *Les chars préhistoriques du Sahara*, Aix-en-Provence, 1982, p. 9-22.

CAMPS G., « Quelques réflexions sur la représentation des Équidés dans l'art rupestre nord-africain et saharien », *Bull. de la Soc. préhist. franc.*, t. 81, 1984, p. 371-381.

CHAÏD-SAOUDI Y., « Étude systématique du genre *Equus* (Mammalia, Perissodactyla) de l'Épipaléolithique de Columnata (Algérie occidentale) ». *Libyca*, t. XXXII-XXXIV, 1984-1986, p. 175-205.

EINSENMANN V., *Les chevaux (Equus sensu lato) fossiles et actuels, crâne et dents jugales supérieures*. Cahiers de Paléontologie, Paris, 1980.

EMERY W.B., « A preliminary report on the excavation of the Égypte exploration society at Buhen 1959-1960 ».

LECL

ANT J., « Quelques documents sur les chevaux de Nubie ». *L'homme et l'animal. Premier colloque d'Ethnozoologie*, Paris, 1975, p. 417-420.

LHOTE H., *A la découverte des fresques du Tassili*. Paris, Arthaud, 1958. *Id.*, *Les gravures rupestres du sud-oranais*, Mém. du CRAPE, n° 16, 1970. *Id.*, *Vers d'autres Tassili*, Paris, Arthaud, 1976.

Id., Art rupestre. Caballin (Équidien) ou période caballine, *Encyclopédie berbère* VI, 1989, p. 931-935.

SANSON A., *Traité de Zootechnie*, t. III, Paris, 1911, p. 52-62.

SPRUYTTE J., « Le cheval de l'Afrique ancienne », *Le Saharien*, n° 48, 1963, p. 32-42.

Id., *Études expérimentales sur l'attelage*. Crépin-Leblond, Paris, 1977.

VAUFREY R., *L'art rupestre nord africain*. Archiv. de l'Institut. de Paléontologie humaine, mém. n° 20, 1939.

VALDERRABANC R.L., *El Caballo y su origen, introduccion a la historia de la Cabalria*. Santander, 1981.

s. **chaker**

Alojaly Gh., *Lexique touareg-français*, Copenhague, 1980, p. 206.

Basset A., *Atlas linguistique des parlers berbères. Algérie du nord*, 2 vol. + canes, Alger, 1936 et 1939.

Dallet J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, 1982, p. 262.

Delheure J., *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, 1984, p. 243.

Delheure J., *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, 1987, p. 98-238.

Destaing E., *Vocabulaire français-berbère (tachelhit du Souss)*, Paris, 1938, p. 62.

Foucauld Ch., *Dictionnaire touareg-français*, Paris 1950-52, 4 vol. (III/708).

INDEX

Mots-clés : Elevage, Zoologie